



Association des Retraités et Préretraités Sanofi-Aventis Vitry

Vitry, le 1^{er} août 2016

VOYAGES ÉTRANGER 2017

Séjours et Randonnées proposées par le Comité du CRVA

Circuits : 2 destinations

→ **INDE DU NORD** **CIRCUIT SOLIDAIRE DE 14 JOURS / 12 NUITS** **(LVJ)**

Date : 4 au 17 mars 2017

Tarif : **1 666,35 €** (pension complète)

base de 20 participants minimum

Chambre individuelle : 250,00€

→ **SRI LANKA** **CIRCUIT CLASSIQUE DE 13 JOURS** **(SYLTOUR)**

Date : mai 2017

Tarif : **1 852,65 €** (pension complète)

base de 25 participants minimum

Chambre individuelle : 400,00 €

Randonnées sportives : 2 destinations

* **ILES EOLIENNES (ITALIE)** **7 JOURS** **(CHAMINA)**

Date : juin 2017

Tarif : **1 345,00 €** (pension complète)

base de 12 participants minimum

Chambre individuelle : 220,00 €

* **CORFOU (GRECE)** **8 JOURS/7 NUITS** **(CHAMINA)**

Dates : 14 au 21 septembre 2013

Tarif : **1.521,65 €** (pension complète)

base de 12 participants minimum

Chambre individuelle : 220,00 €

⇒ **L'assurance annulation, (3.5 % du coût total du voyage), est incluse dans le tarif.**

Date limite d'inscription : Vendredi 16 Septembre 2016

Adresse postale : sanofi-aventis recherche & développement - C.R.V.A.

A.R.P.A. - Vitry

13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry/Seine cedex

Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr

Descriptifs :

1. Les notes descriptives seront envoyées, par mail au format PDF, deuxième semaine d'août.
2. Pour les adhérents ne disposant pas d'outil informatique, les notes seront consultables aux permanences de la commission :

Les Lundis 5 et 12 septembre 2016 de 9h30 à 12h00

→ Les programmes sont donnés à titre indicatif, et peuvent être modifiés par l'organisme sans que l'intérêt du circuit en soit altéré.

→ Veuillez lire attentivement les descriptifs. Faites attention à ce qui est compris et ce qui ne l'est pas.

→ Les dates indiquées ne pourront être confirmées qu'à l'ouverture des « résas » par les compagnies aériennes. Les dates définitives vous seront communiquées dès que possible.

→ L'organisation de chaque voyage nécessite un nombre minimum de participants. Si ce minimum n'est pas atteint, le voyage sera annulé.

Vos conditions tarifaires :

→ **Chaque adhérent ARPA – Vitry ne peut bénéficier que d'un voyage subventionné (circuit ou randonnée).**

Pour toutes les destinations (sauf l'Inde du Nord), **la subvention prévisionnelle sera de 40 € par adhérent. Pour l'Inde du Nord elle sera de 60 €.** La subvention définitive sera fixée par le Conseil d'Administration à la clôture des inscriptions, en fonction du budget prévisionnel attribué à la commission.

→ La subvention ne pourra être accordée qu'aux adhérents 2016 renouvelant leur adhésion pour 2017 (***voir le bulletin d'adhésion en fin de note***).

Chambre individuelle :

Si vous vous inscrivez seul, nous vous conseillons vivement de trouver une personne avec qui partager la chambre. A défaut, le supplément chambre individuelle sera facturé.

Inscriptions :

De la date de parution de la note au vendredi 16 septembre 2016

Utilisez le bulletin d'inscription joint, accompagné d'un chèque d'**acompte de 300,00 € par personne inscrite**, à l'ordre de l'ARPA – Vitry.

Confirmation :

La confirmation du circuit ou de la randonnée vous parviendra à partir d'octobre 2016, selon les destinations.

Règlement du solde :

Il vous sera indiqué le montant restant dû et le calendrier des échéances.

- Le règlement se fait en plusieurs chèques **datés du jour de leur émission**. Le nombre de chèque et leurs montants vous seront précisés selon le voyage retenu.
- Les dates d'échéance sont fixées en fonction de la date du voyage.

Dans tous les cas, établir les chèques à l'ordre de l'ARPA – Vitry.

➔ Sous peine d'annulation de votre réservation, **le solde de votre séjour devra être réglé, par retour du courrier, selon les modalités ci-dessus.**

➔ *En cas d'annulation de votre fait, pendant le traitement des dossiers, l'ARPA-Vitry conservera les frais de dossier, soit 50.00 €.*

➔ **En cas d'inscription d'extérieur(s), les règlements devront être pris en charge en totalité par l'adhérent ARPA – Vitry : un chèque global par versement au nom de l'adhérent ARPA – Vitry.**

Réunion d'information :

Elle est organisée quelques semaines avant le départ, sous la responsabilité du Comité du CRVA. Votre participation y est vivement souhaitée.

➔ *Les pochettes ou les instructions de départ vous seront remises environ une semaine avant le départ. (Dans la mesure où celles-ci nous sont transmises par l'organisme)*

A tout moment vous pouvez nous contacter par messagerie : arpa.vitry@orange.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Joël	JOLLY	06 13 54 34 57	Jolly.joel@neuf.fr
Françoise	BELLOT	06 45 89 29 04	Francoise-bellot@orange.fr
Roger	BEZIAU	06 30 24 56 28	Roger.beziau.arpa@wanadoo.fr
Sylvie	POTIN	06 08 33 44 07	potinsylvie@orange.fr
Jean-Marie	SEVERE	06 77 76 02 59	Jean-marie.severe@wanadoo.fr

Joël JOLLY

Responsable de la commission « Sorties Culturelles et Voyages »



**Association des Retraités
et Préretraités Sanofi-Aventis Vitry**

Vitry, le 1 août 2016

VOYAGES ÉTRANGER 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016

IDENTIFICATION DE (S) L'ADHERENT (S)

NOM (s) :	Téléphone personnel :
Prénom (s) :	Courriel :

PARTICIPANTS

Noms	Prénoms	Date de naissance
Adhérents ARPA		
Extérieurs		

1^{er} Choix :
Observations : (ex. : Chambre individuelle, ou partage de chambre...)

2^{ème} Choix :
Observations : (ex. : Chambre individuelle, ou partage de chambre...)

	Par personne	Nombre ARPA	Nombre Extérieurs	Total
Acompte	300,00 €			

Adresse postale : sanofi-aventis recherche & développement - C.R.V.A.
A.R.P.A. - Vitry
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry/Seine cedex
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - **Fax :** 01 46 82 36 27 - **e-mail :** arpa.vitry@orange.fr



Association des Retraités et Préretraités Sanofi-Aventis de Vitry

COTISATION 2017

La 15^{ème} Assemblée Générale du 5 février 2016 a fixé la cotisation statutaire pour 2017 à 38,00 € / adhérent.

() Le principe d'une cotisation supplémentaire de solidarité, facultative, d'un montant minimum de 6 euros/adhérent, est maintenu. Soyez nombreux, comme vous l'avez été en 2016, à répondre à cet appel à la solidarité, au profit du Secours Populaire de Vitry.*

Elle vous permettra de participer au tirage de la tombola lors de l'Assemblée Générale 2017.

Coordonnées du ou des adhérents

Titulaire : Nom..... Prénom.....
Date de naissance (à compléter pour les nouveaux adhérents) :

Conjoint : Nom..... Prénom.....
Date de naissance (à compléter pour les nouveaux adhérents) :

Enfants (personnes) à charge : Nom(s)Prénom(s).....
Date(s) de naissance (à compléter pour les nouveaux adhérents) :
.....

*Pour le conjoint et personnes à charge : ne remplir que si vous souhaitez leurs adhésions
Si changement en 2016 :*

Adresse.....
.....
Tél. fixe :
.....Portable.....

Courriel :

Nous, ci-dessus désignés, renouvelons notre adhésion à l'ARPA – Vitry pour 2017

Date : Signature du titulaire :

En cas de non renouvellement, nous l'indiquer par retour du courrier

	Par adhérent	Nombre	Total
Cotisation statutaire	38,00 €		
OU			
Cotisation statutaire + Cotisation Solidaire * 38,00€ + minimum 6,00 €			

**Chèque à l'ordre de
ARPA-Vitry**

Conservez un double de ce document : quelle que soit la date à laquelle vous renouvelerez votre cotisation, votre chèque ne sera encaissé que début janvier 2017

ATTENTION : VOUS SEREZ AVERTI DE LA NOUVELLE ADRESSE DE L'ARPA-VITRY QUAND L'ADRESSE POSTALE SERA OPERATIONNELLE.

Adresse postale : SANOFI Recherche & Développement - C.R.V.A.
A.R.P.A. - VITRY
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr